



WATER RESOURCES COORDINATION CENTRE
CENTRE DE COORDINATION DES RESSOURCES EN EAU
CENTRO DE COORDENAÇÃO DOS RECURSOS HÍDRICOS

Dialogue infrastructures

**RELEVÉ DE DECISION PREMIERE
REUNION DU PANEL D'EXPERTS
30 JUIN / 2 JUILLET 2009**

**« CONCERTATION SUR LES GRANDS PROJETS
D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'EAU
DE L'ESPACE CEDEAO »**

3/07/2009

1. OBJECTIF DE LA REUNION

La première réunion du panel d'expert mis en place dans le cadre du projet de concertation sur les grandes infrastructures de secteur de l'eau de l'espace CEDEAO a eu lieu du 30 juin au 2 juillet à Ouagadougou. Elle avait pour objectif de :

- préciser les objectifs et la méthodologie de travail du panel,
- mettre en place une organisation pour les échanges d'informations,
- préciser le chronogramme d'intervention,
- échanger avec les représentants des organismes de bassin sur le projet et les travaux prévus du panel.

2. OBJECTIF ET METHODOLOGIE

Les objectifs du panel et la méthodologie ont été précisés.

Objectif :

- *Proposer des éléments de bonnes pratiques pour une meilleure considération des problématiques environnementales économiques et sociales dans le développement et l'exploitation des projets d'infrastructure dans le domaine de l'eau.*

Méthodologie :

Les membres du panel s'attacheront à fournir des informations basées sur les bonnes pratiques en vigueur au niveau régional et international et proposeront des actions concrètes illustrées par des exemples régionaux. La méthode de travail retenue s'intéresse au cycle de vie d'un projet d'infrastructure, décomposée en 6 étapes, qui pourront constituer le squelette du guide de recommandations sur le Dialogue :

I- Processus de planification

II- Elaboration et validation des TDR des études

III- Réalisation des études

IV- Validation des études et transformation des plans en obligation ; garanties pour la population de la mise en œuvre des mesures

V- Mise en œuvre des plans

VI- Exploitation

Avec une approche transversale de la « consultation ».

Voir transparent joint.

3. ECHANGES D'INFORMATION

L'UICN développe un site WEB pour faire connaître le projet et met également à disposition du panel un site FTP d'ici le 10 juillet.

Les experts échangent sur le contenu de leurs interventions au cours des mois de juillet et août, et fournissent fin août au CCRE une liste des documents qui leur sont nécessaires pour la suite des travaux.

A ce jour, le panel requiert les éléments complémentaires suivants :

- le coût de la réalisation des ouvrages

- La liste des bailleurs de fond (avec leur taux de participation)
- Qui participe au financement des ouvrages communs (OMVS)
- Des comptes rendus de consultation de la population et des parties prenantes (OMVS, CLC, CPE...)
- Le compte rendu de l'atelier de validation de Kandadji
- Les Termes de références des EIES et les documents de validation (qui a rédigé les TDR, en interne, en externe...)

Cette liste sera complétée fin août par le panel. Le CCRE et l'OIEau identifieront alors les informations disponibles à leur niveau et le CCRE préparera un courrier aux organismes de bassins pour collecter les documents complémentaires.

Un avenant au contrat de l'OIEau sera préparé début septembre pour l'accompagnement de la suite du programme.

4. CHRONOGRAMME

Le panel communiquera un rapport provisoire au cours de la semaine du 2 novembre. Ce rapport fera l'objet de discussions lors de la deuxième réunion du panel.

La deuxième réunion du panel se tiendra sur 5 jours, semaine du 16 ou du 23 novembre. Des représentants de la CEDEAO seront associés (Energie, infrastructures, Agriculture ..) ainsi que des représentants nationaux (maître d'ouvrages de projets).

La troisième réunion sera organisée en janvier ou février 2010.

5. ECHANGES AVEC LES REPRESENTANTS DES ORGANISMES DE BASSIN

Au cours des échanges avec les représentants des organismes de bassin, des points d'intérêt commun ont été soulevés :

- améliorer l'expertise dans l'examen des termes de référence (ABN)
- implication de la société civile (capacité, représentation) (ABN)
- prise en compte des impacts des ouvrages existants sur les autres pays, modalités de règlement des conflits (ABV)
- notion d'ouvrages communs (OMVG)
- prise en compte des impacts économiques du soutien d'étiage (ABN)
- évaluation des apports des ouvrages à la population (OMVS)
- organisation du dialogue inter état sur la question des débits écologiques (OMVG)
- financement des plans de réinstallation (OMVG).

Le CCRE se rapprochera des organismes de bassin pour l'organisation des ateliers prévus dans chaque bassin au cours du premier semestre 2010.

6. DOCUMENTS JOINTS

- Ordre du jour
- Liste des participants.
- Présentation cycle de vie d'un projet (.ppt)